

Une nouvelle année et début des négos

Une année scolaire, ça passe vite et les vacances, plus rapidement encore. Vous avez pris le temps de penser à vous, de reprendre des forces et de vous changer les idées. Cette pause estivale est d'ailleurs le temps idéal pour faire toutes ces tâches que nous n'avons jamais le temps de faire en cours d'année. Tout le monde est maintenant prêt à faire face à une nouvelle rentrée.

J'espère que vous êtes toutes et tous en grande forme, car l'année qui commence en sera une qui se déroulera sous le signe de la négociation. Vous serez assurément interpellés, dans chacun de vos lieux de travail, à accomplir des actions dans le cadre de la prochaine ronde de négociation de notre convention collective.

La force d'un syndicat réside sans contredit dans la mobilisation de ses membres et il faut se rappeler que l'APPA, c'est chacun d'entre vous.

Mon vœu pour la rentrée : que chaque lieu de travail se dote d'un délégué ! Si ce n'est pas déjà fait, il n'est pas trop tard. Je vous rappelle que c'est le souhait de plusieurs d'entre vous que d'avoir une personne déléguée syndicale présente sur les lieux de travail, et ce, depuis fort longtemps. Votre souhait s'est réalisé, la structure de

délégués a vu le jour. Maintenant, c'est à vous de lui donner vie. Le délégué est le lien privilégié entre le Comité exécutif et les membres de chacun des lieux de travail. Lors de la dernière ronde de négociations, des agents de liaison avaient été très actifs et nous avons réussi à obtenir une mobilisation sans précédent. Nous comptons sur vous pour renouveler cet exploit.



Vous serez conviés à des assemblées générales et, lors de ces rencontres, les différentes demandes syndicales vous seront présentées, tels les dépôts des demandes sectorielles ainsi que celui des conditions particulières de l'APPA. C'est à ce moment que vous aurez à vous prononcer, à prendre les décisions qui

s'imposent. C'est aussi lors de ces rencontres que nous vous tiendrons au courant de l'évolution des différentes tables de négociation. Nul besoin de vous spécifier que ces rencontres seront de la plus haute importance d'où la nécessité d'y assister en grand nombre. Le renouvellement de la convention collective, c'est l'affaire de toutes et tous. Nous comptons sur votre présence.

Bonne rentrée à tous et au plaisir de se voir régulièrement à l'automne.

Listes d'ancienneté et de priorité d'embauche 2018-2019

La liste de priorité d'embauche du personnel administratif, technique, paratechnique, adaptation scolaire et personnel des services de garde au 30 juin 2018 (version préliminaire) ainsi que le formulaire de demande de révision sont présentement sur ADAGIO. Si vous croyez que votre expérience est erronée, vous devez faire une demande de révision à la CSDM en remplissant le formulaire à cet effet. Vous devez adresser votre demande par courriel à la personne mentionnée sur le formulaire et nous le faire parvenir en copie conforme à appa@appa.qc.ca au plus tard le 28 septembre 2018 à 16 h 30.

Les listes d'ancienneté mises à jour au 30 juin 2018 seront, quant à elles, disponibles au cours de la semaine du 17 septembre 2018, de même que le formulaire de demande de correction sur lequel apparaîtra aussi une date limite pour effectuer votre demande.



L'ancienneté qui figure sur ces listes est celle qui sera utilisée pendant toute l'année 2018-2019 aux fins d'affichages, de mouvement de personnel, de sécurité d'emploi, de remplacements ainsi que lors des séances d'affectations et d'octroi de postes. En somme, dans tous les cas de figure où l'on doit utiliser l'ancienneté.

Il est primordial que chacun s'assure que son ancienneté est conforme avant que ces listes ne deviennent officielles. La vérification sera effectuée au moment de la demande et la correction faite s'il y a lieu. Si vous constatez que votre ancienneté est erronée, vous devez la faire corriger. Gardez par contre à l'esprit qu'une demande de correction peut

résulter aussi en une baisse d'ancienneté si des erreurs sont décelées à la suite de votre demande.

Assemblée générale d'élections

Date importante à inscrire à votre agenda !

Le jeudi 11 octobre prochain se tiendra une Assemblée générale d'élections. À cette occasion, vous aurez à voter pour le ou la candidat(e) de votre choix sur les postes suivants :

- Président(e)
- Secrétaire-trésorier
- Vice-président(e) au secteur services de garde
- Vice-président(e) au secteur général et adaptation scolaire

Cette assemblée aura lieu à l'école Le Plateau (3700, avenue Calixa-Lavallée) à 19 heures et sera précédée d'un goûter à partir de 17 heures. Au plaisir de vous y rencontrer en grand nombre!



Atelier d'aide à la retraite

L'atelier d'aide à la retraite est de retour! Le prochain atelier aura lieu le mardi 25 septembre 2018 pour les membres APPA qui prendront leur retraite au plus tard au début du mois de janvier 2019.

Pour y participer, vous devez vous inscrire via le site de l'APPA.



Devenez journaliste d'un jour!

Le comité du journal vous invite à écrire un article pour votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos textes et l'un de ceux-ci sera choisi pour chaque parution du journal. Un prix de participation sera alors remis à chaque journaliste d'un jour.

Racontez-nous ce qui se passe dans vos lieux de travail. Une histoire vous a touchée? Une situation vous met hors de vous? Vous êtes témoin d'un bon coup?



Dites-le-nous, ne soyez pas gênés, nous sommes ouverts à tous les styles d'écritures !

Faites-nous parvenir vos textes à l'adresse suivante : cgignac@appa.qc.ca

Au plaisir de vous lire !

Offres de formation 2018-2019

L'offre de formation 2018-2019 à l'intention du personnel non enseignant est maintenant disponible sur le site de la Gestion des formations. Visitez le site dès que possible. La rentrée est un bon moment pour planifier son développement professionnel. Toutes les inscriptions s'effectuent en ligne. La procédure d'inscription est disponible sur le site de la gestion des formations, onglet « Comment s'inscrire ? »

Nous vous encourageons à prendre un moment pour cibler les formations qui vous intéressent et à en faire part à votre supérieur. En consultant la présente offre, vous constaterez fort probablement que les formations qui s'y retrouvent peuvent répondre aux besoins identifiés. Si tel n'est pas le cas, une aide financière est disponible pour des demandes de formation à l'externe. Vous trouverez les détails au sujet de l'aide financière dans les Orientations, normes et procédures des comités paritaires de perfectionnement de chaque catégorie de personnel et beaucoup d'autres informations utiles sur le site du Développement des compétences. Pour le personnel de soutien administratif, technique et paratechnique, d'autres formations pourraient s'ajouter à l'offre actuellement mise en place. Le cas échéant, elles feront l'objet d'une communication par le biais des voies habituelles sur Adagio à l'adresse suivante : <http://adagio.csdm.qc.ca/2018/08/27/offre-de-formation-pour-tous/>



Surveillants de dîner - Offre de formation AEP en service de garde

Surveillants de dîner – Offre de formation AEP en service de garde – cohorte spéciale

L'école des métiers du meuble de Montréal offre aux surveillants de dîner de la commission scolaire l'opportunité de suivre la formation « AEP Éducateurs en service de garde en milieu scolaire » à temps partiel de 7 h 45 à 10 h 45 du lundi au vendredi du 10 décembre 2018 au 14 juin 2019.

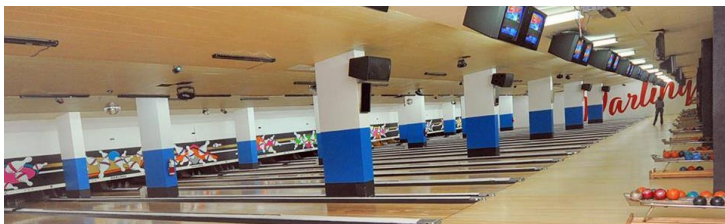
Les cours se tiendront au centre Marie-Médiatrice.

Pour vous inscrire : <https://www.srafp.com/cfpOffres.aspx>

Journée du personnel de soutien

Pour cette année, l'APPA a organisé une soirée « bowling » et recevra ses membres au salon de quilles Darling (3350, rue Ontario Est) afin de souligner avec eux la Journée nationale du personnel de soutien. Cette activité se tiendra le jeudi 27 septembre dès 17 heures et se terminera à 21 h 30. Il y aura deux plages horaires de deux heures et les participants devront choisir une plage. Ce sera le moment idéal de venir faire connaissance avec les élus du Comité exécutif et de fraterniser avec les autres membres provenant de l'un ou l'autre des 300 lieux de travail représentés par votre syndicat.

Lors de cette soirée, un repas vous sera servi et sera accompagné d'une consommation de votre choix (vin, bière, jus ou boisson gazeuse). De plus, il y aura des tirages de prix de présence. Les personnes intéressées devront s'inscrire via notre site internet au www.appa.qc.ca avant le 20 septembre. C'est un rendez-vous à ne pas manquer !



Visite syndicale des lieux de travail

Durant l'année scolaire 2018-2019, l'APPA a débuté une tournée des lieux de travail afin de rencontrer les membres qu'elle représente, désirant ainsi créer un rapprochement avec eux.

D'ici la fin de l'année scolaire 2018-2019, nous poursuivrons la tournée et nous souhaitons avoir la chance et le privilège de vous rencontrer là où, tous les jours, vous travaillez.

Échanges et discussions sont au menu de ces rencontres.

Ces rencontres vous permettent d'échanger avec nous sur vos conditions de travail et de mieux connaître les membres du comité exécutif qui vous représentent. Nous y abordons également l'aspect de la vie syndicale et de son importance au sein d'un syndicat ainsi que l'importance de la participation aux assemblées générales et autres exercices démocratiques.

Pour nous inviter dans votre lieu de travail, vous n'avez qu'à communiquer avec nous et nous vous contacterons très rapidement. Vous trouverez nos coordonnées en bas de page.

Si vous avez des idées ou des commentaires concernant un type d'évènement ou autres, ils seront appréciés.

N'hésitez surtout pas, votre opinion est importante pour nous !

Voici nos coordonnées : vie-syndical@appa.qc.ca
Au plaisir de vous rencontrer !

Le comité de la vie syndicale

Évènements à venir

Le comité de la vie syndicale de l'APPA travaille actuellement à l'organisation de plusieurs activités ayant comme objectif une vie syndicale vivante et énergisante.

Il vous propose...

Évènements à venir: Rappel

Pour la journée du personnel de soutien qui se tiendra le jeudi 27 septembre 2018 votre syndicat est heureux de vous inviter à une soirée de quilles au salon de quilles Darling.

Plaisir entre amis-amies assuré.

Les informations suivent à l'intérieur de ces pages et ont été envoyées dans votre lieu de travail.

Année après année votre syndicat vous invite à son traditionnel Party des fêtes.

Ce rendez-vous annuel aura lieu le vendredi 7 décembre 2018 à la salle du Petit Opéra située à l'école des métiers de la construction de Montréal.

Les membres du comité travaillent passionnément afin que l'édition 2018-2019 soit exceptionnelle. Plus de détails à venir.

Le comité de la vie syndicale tient à vous souhaiter : Bonne rentrée scolaire !

Nous sommes heureux de vous retrouver!
vie_syndicale@appa.qc.ca



Inscription à la liste de diffusion

Vous voulez être les premiers à connaître les informations qui vous concernent?

Vous voulez être les premiers à recevoir le journal de l'APPA?

Inscrivez-vous sur notre liste de diffusion!

Comment? Rendez-vous sur www.appa.qc.ca

Cliquez sur l'icône de la CSDM.

Inscrivez-vous au bas de la page, à gauche, dans la section « Inscription à la liste de diffusion ». Vous recevrez par la suite une confirmation de votre inscription par courriel.



Votre lieu de travail a-t-il son délégué?

C'est sous ce thème que l'APPA entend mobiliser ses membres afin d'atteindre son objectif de doter chaque lieu de travail de son propre délégué. Des affiches et des annonces sur le site internet (www.appa.qc.ca) seront utilisées pour vous inciter à choisir votre représentant. Il est à noter que les milieux qui ont élu un délégué au printemps n'ont pas à répéter l'exercice : le mandat de la personne choisie est valide jusqu'en septembre 2019. Bonnes élections !

Vous êtes intéressé, mais ne savez trop quel est le rôle d'un délégué? Rien de bien compliqué, soyez sans crainte!

Tout d'abord, le délégué doit :
informer ses collègues en leur transmettant toute la documentation que l'APPA envoie

- **assister** aux assemblées générales afin d'être en mesure de bien comprendre les différents enjeux et ainsi, redistribuer adéquatement l'information dans son milieu
- **mobiliser** ses collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA (journée du personnel de soutien, soirée d'Halloween, party des fêtes, voyages, etc.)
- **représenter** vos collègues en assurant une présence syndicale sur votre lieu de travail
- **diriger** les membres vers les bonnes personnes au syndicat afin d'obtenir réponses à vos questions concernant vos conditions de travail
- **accompagner** à titre de témoin (sans possibilité d'intervenir) lors d'une rencontre avec le supérieur immédiat si le membre le désire

Vous n'avez pas de délégué dans votre milieu de travail?

Il est grand temps de remédier à cette situation, car des consultations auront lieu au cours des prochains mois en vue des négociations de notre prochaine convention collective et il sera primordial que vous soyez mobilisés, informés et représentés!



Questions et ressources

Eh oui, le mois de septembre est déjà arrivé!

Au 1er juillet prochain, certains d'entre vous ont changé d'environnement de travail ou de corps d'emplois.

L'inconnu et le changement (nouvelle réalité, nouveaux collègues ...) font partie de nombreux éléments à intégrer à votre futur quotidien. Évidemment, tout cela apporte légitimement certaines inquiétudes et un certain nombre de questionnements.

Vous cherchez des réponses à vos questions mais il est difficile de savoir par où commencer, comment procéder, à qui vous référer...

Sachez qu'il est important d'avoir les bonnes informations, car elles vous guideront pour la suite des choses.

Nous vous proposons des ressources qui vous seront utiles dans vos recherches à venir.

Contactez la CSDM

Par téléphone : (514) 596-6000 poste 1000 et choisir l'option appropriée

Par courriel :

inforh@csdm.qc.ca : informations générales

paierh@csdm.qc.ca : informations paies

Site internet : <http://appa.qc.ca>

Vous y trouverez entre autres, la convention collective en vigueur.

Vos représentants syndicaux au (514) 254-3503 en cas de litige avec l'employeur.

Sachez qu'il est très important de poser vos questions aux bonnes personnes.



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

